

Vous devez passer votre **permis remorque BE** si :

- le PTAC de votre remorque est supérieur à 750 kg,
- le PTAC de votre remorque est inférieur ou égal à 3 500 kg,
- ET si la **somme des PTAC de votre ensemble** (cumul du véhicule tracteur et de la remorque) est supérieure à 4 250 kg sans dépasser 7T000 .



Cette formation a pour but de vous préparer à l'épreuve pratique du permis BE, qui comporte deux parties : hors circulation (plateau) et en circulation.

Frais d'inscription → 70€

Pochette pédagogique → 60€

Forfait code → 40€

Forfait conduite hors et en circulation 2.5 jrs → 550€

Présentation examen plateau → 50€

Présentation examen circulation → 50€

TOTAL AVEC CODE : → 820€ (tva 20%=136.67€)

SANS CODE : → 780 € (tva 20%=130.00€)

Options :

Heures supplémentaires → 50€

Fabrication du permis → 30€

DOCUMENTS A FOURNIR

- Photo d'identité récentes en couleur avec signature électronique (E-PHOTOS)
- Carte d'identité recto-verso et ASSR 2
- Permis de conduire recto verso
- Justificatif de domicile de – 6 mois
- Justificatif d'obtention du code de – de 5ans
- (Si hébergement par un tiers : photocopie recto-verso de la carte d'identité du tiers + attestation d'hébergement manuscrite du tiers, signé par l'hébergeant et l'hébergé)

PERMANENCE ADMINISTRATIVE SANS RENDEZ-VOUS (Avenue Gérard Yvon) Mardi : 14h à 19h

Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 19h Vendredi : 14h à 19h Samedi : 9h à 12h et 13h à 15h